

Des ruines encore vives¹...

Après une marche épuisante à travers² bois et marais³, j'arrivai⁴ au pied d'une colline⁵ dont les prés, finement saupoudrés⁶ d'un givre nacré⁷, miroitaient⁸ sous l'effet⁹ des tout¹⁰ premiers rayons du soleil. Le coteau¹¹, aux flancs¹² plus accentués en son sommet, était surmonté¹³ d'un château¹⁴ fort délabré¹⁵ d'où sortaient des arbres.

Je gravis, non sans peine, l'éminence¹⁶ surplombant la forêt environnante¹⁷ avant de pénétrer dans l'imposante et vétuste¹⁸ bâtisse¹⁹ dont certains murs, totalement décrépits²⁰, paraissaient menacer de s'effondrer²¹.

Au cœur de cette forteresse²² d'un autre âge, trônait un vieux donjon partiellement²³ détruit. A l'évidence, la vie avait quitté les lieux²⁴ depuis longtemps. Je cherchai malgré tout²⁵ un endroit abrité du vent pour allumer un feu quand, tout à coup, un bruit sourd me fit lever la tête. J'aperçus alors une fenêtre derrière laquelle semblait danser une lueur effrayante²⁶.

F. M.

¹ **vives**, adjectif qualificatif au féminin pluriel : de *vif*. *Vielli*, qui est en vie ; vivant.

² **à travers**, locution prépositionnelle : En parcourant, en franchissant, en pénétrant quelque chose. On notera l'absence de l'article défini, comme dans cet autre exemple : *Esquinté par treize jours de marche à travers monts et combes, presque mort de soif, il était arrivé sac au dos aux pierrières de la Grésigne* (Léon CLADEL, *Ompdrailles*, 1879, p. 123).

³ **marais**, nom commun masculin : Terrain, généralement de vaste étendue, recouvert en permanence d'une nappe d'eau peu profonde, où croissent en abondance des plantes aquatiques et parfois des arbres.

Attention de ne pas confondre *marais* avec son quasi homophone *marée*, le premier se prononçant [mARɛ] et le second [mare].

⁴ **arrivai**, passé simple du verbe *arriver* à la 1^{ère} personne du singulier : attention à ne pas confondre le passé simple et l'imparfait. Dans la mesure où le passé simple ne s'emploie plus à l'oral, nous ne sommes pas habitués à sa prononciation qui diffère quelque peu de celle de l'imparfait *arrivais* qu'on entend [ARIVɛ], alors que *arrivai* [ARIVE] est phonétiquement semblable à *arrivé*.

Il est impératif de revoir la conjugaison du passé simple, un temps trop méconnu, et pour cause : comme il ne s'emploie plus qu'à l'écrit, et que l'écrit est trop souvent laissé pour compte (c'est-à-dire trop peu pratiqué), la plus grande confusion règne dans certains esprits. Voir la conjugaison sur <http://www.la-conjugaison.fr/du/verbe/arriver.php>

⁵ **colline**, nom commun féminin : issue du latin *collis*, *colline* s'écrit avec deux *l*.

⁶ **saupoudrés**, participe passé du verbe *saupoudrer* : synonyme de *parsemé*. A l'origine, *saupoudrer* a le sens de « couvrir d'une légère couche de sel », *-sau* venant du latin *sal* (sel).

⁷ **nacré, ée**, adjectif : Qui a un éclat, une transparence, un ton semblable à celui/celle de la nacre.

Pour les curieux. Issu du latin médiéval *nacrum* « matière blanche à reflets irisés qui se forme à l'intérieur de certains coquillages », le mot *nacre* a déjà une longue histoire. L'italien le connaissait déjà sous la forme *nacc(h)aro*, *nacc(h)ara*, *nacchera*, qui désigne à la fois un instrument à percussion (depuis le XIV^e s.) et la nacre (dès 1295), mot lui-même emprunté à l'arabe *naqqāira* « petit tambour », qui a dû désigner par la suite une sorte de cor de chasse, d'où «coquillage» par analogie de forme (*nacre* désigne un coquillage en forme de corne à Minorque et sur les côtes de la Catalogne), d'où la *nacre*, matière calcaire (mélange de conchyoline et de carbonate de calcium), blanche, dure, à reflets irisés, sécrétée par certains mollusques.

⁸ **miroiter** : Jeter des reflets scintillants. Voir la conjugaison sur <http://www.la-conjugaison.fr/du/verbe/miroiter.php>

⁹ **l'effet** : à ne pas confondre avec son homophone *les faits* [lefɛ].

¹⁰ **tout**, adverbe : *les tout premiers rayons du soleil*, c'est-à-dire « qui sont exactement, réellement les premiers ». Notons que *tout* au masculin pluriel est invariable (logique pour un adverbe, direz-vous) ; cependant on dira *les toutes premières vacances*.

¹¹ **coteau**, nom commun masculin : petite colline.

Remarque : *coteau* s'écrit **o** et non **ô**, comme *côte* et tous ses dérivés *côté*, *côtoyer*, *côtière*, *côtelette*, ce qui, à première vue, n'apparaît pas très logique. Cependant, on notera que *coteau* se prononce [kɔto] et non [koto], avec un o ouvert [ɔ], et non o fermé [o] comme pour les autres mots ci-dessus. Par ailleurs, il est vrai que *coteau* vient de *costel*, *costal*, qui donc, aurait dû voir son **o** surmonté d'un accent circonflexe à la suite de la chute du *s*, comme c'est le plus souvent le cas, mais le fait qu'il soit devenu *couteau* en 1599, explique peut-être qu'il soit orthographié *coteau* dès 1611. Sachez, si cela peut vous rassurer, que des écrivains commettent la faute ; ce n'est pas une raison pour la commettre à votre tour, puisque vous voilà informé.

Dans un même esprit, souvenez-vous également qu'à propos du mot *carriole* nous avons vu que tous les mots français issus du latin *carrus*, à savoir notamment les noms *carrière*, *carriole*, *carrosse*, *charrette*, *charron*, *charrue*, le verbe *charrier*, prennent tous deux R sauf *chariot* qui n'en prend qu'un.

¹² **flanc**, nom commun masculin : ne pas confondre *flanc*, synonyme ici de *partie latérale*, donc *côté*, et *flan*, dessert bien connu des élèves demi-pensionnaires.

¹³ **était surmonté**, imparfait du verbe *surmonter* à la 3^{ème} personne du singulier à la voix passive : *le coteau* était surmonté d'un *château* donne à la voix active : *le château* surmontait *le coteau*.

Remarque : le complément d'agent dans la phrase qui nous intéresse est *d'un château* et non pas *par un château*. Pourquoi ?

1. si le verbe passif exprime un acte particulier, notamment un acte matériel ou intellectuel, la préposition sera « **par** ». Par exemple, on dira : *la souris est mangée par le chat* ; *le blessé est opéré par le chirurgien* ;
2. si le verbe passif exprime une situation durable, habituelle, la préposition à employer sera « **de** ». Ainsi, *le clocher de l'église est surmonté d'un coq* ; ce vieux médecin est apprécié *de ses patients*.

¹⁴ **château** : voici un certain nombre de mots s'écrivant avec **â** : acariâtre, âcre, albâtre, âme, âne, appât, âpre, âtre, bâbord, bâillement, bât, bâtiment, bâtir, bâtisse, bâton, blâme, câble, câpre, châssis, châtain, château, crâne, débâcle, dégât, gâche, grâce, hâle, hâte, infâme, mâchefer, mâle, mât, pâle pâte, pâture, râle, râteau, relâche, saumâtre, tâche, théâtre.

¹⁵ **un château fort délabré** : lors de la dictée, j'ai pris soin de prononcer « fort délabré », et non « château fort », permettant ainsi de déterminer la classe grammaticale de « fort », c'est-à-dire *adverbe*. Mais à la simple lecture de ce groupe nominal, il est impossible de savoir s'il s'agit d'un « château fort » ou non.

¹⁶ **éminence**, nom commun féminin : Élévation de terrain, hauteur dégagée, permettant de voir de tous côtés, synonyme de *colline*, *coteau*.

¹⁷ **environnante** : ne pas oublier d'écrire le mot avec deux *n*.

¹⁸ **vétuste**, adjectif qualificatif : Qui est vieux et en mauvais état. Synonyme de *abîmé, ancien, branlant, croulant, défraîchi, délabré, détérioré*.

¹⁹ **bâtisse**, nom commun féminin : *souvent péjoratif*, bâtiment quelconque. *Dans l'esprit du narrateur, le château, tel qu'il se présente à ses yeux, n'offre pas le caractère attendu.*

²⁰ **décrépit, ite**, adjectif qualificatif : Dont l'aspect extérieur est dégradé par le temps (qui s'écoule).

Remarque : attention de ne pas confondre *décrépi, ie* et *décrépit, ite*. Voici deux termes très différents qui n'ont entre eux qu'une lointaine analogie. *Un mur décrépi* a perdu son crépi : il est donc en mauvais état et peut évoquer une idée d'abandon et de vieillesse. C'est le seul rapport qu'on peut trouver avec *décrépit*, c'est-à-dire « qui est dégradé par le temps qui s'écoule ».

²¹ **paraissaient menacer de s'effondrer** : cette tournure un peu curieuse sur le sens a pour but d'expliquer la raison du verbe *menacer* à l'infinitif. Pour ne pas commettre cette erreur de conjugaison, on peut remplacer ce groupe verbal par *semblaient devoir s'effondrer*. Mais pour le sens de cette tournure, écrire tout simplement *menaçaient de s'effondrer* aurait été plus pertinent. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

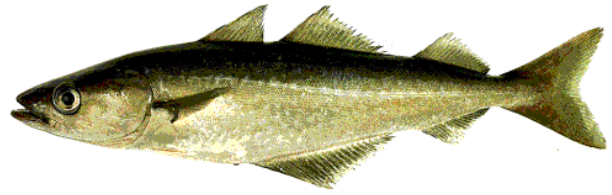
²² **forteresse**, nom commun féminin : s'écrit avec un *r* et deux *s*.

²³ **partiellement**, adverbe : s'écrit avec un *t*, comme dans *partie*.

²⁴ **lieux**, nom commun masculin pluriel : il faut retenir que tous les mots terminés par *-eu* forment leur pluriel en *-eux*, sauf *bleu, émeu* (l'oiseau ci-dessous), *lieu* (le poisson ci-dessous), *pneu* qui font leur pluriel en *-eus*.



L'émeu



Le *Lieu* appelé aussi *colin*

²⁵ **malgré tout**, locution adverbiale : synonyme de *quoi qu'il en soit, de toutes façons*.

²⁶ **effrayante**, adjectif qualificatif : Qui frappe ou qui est susceptible de frapper de frayeur, d'effroi.

Remarque : dès lors que le mot s'écrit avec deux *f*, il ne faut pas mettre un accent sur le *e* qui précède !